

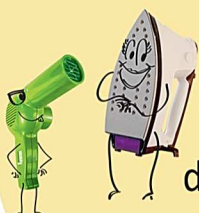
LES APPAREILS ELECTRIQUES ...



Ils sont aussi appelés **DEEE**

Déchets d'**E**quipements **E**lectriques et **E**lectroniques

On y inclut tous les appareils (petits et gros) utilisant de l'énergie électrique (sur secteur, piles ou batteries).



Ils contiennent pratiquement tous, des substances dangereuses pour l'environnement.



Pour cette raison, ils font l'objet

D'UN TRAITEMENT ADAPTÉ !!!



Récupérez gratuitement votre sac de tri, dans la mairie de votre commune ou à la CCVT

RÉDUISEZ LE VOLUME DE VOS DÉCHETS en adoptant le compostage domestique

Au tarif de 20,34 € à la CCVT



Les DÉCHETS ÉLECTRIQUES contiennent des PRODUITS DANGEREUX

IL EST INTERDIT DE LES JETER AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES

... **SE RECYCLENT !!!**



POUR LEUR OFFRIR UNE SECONDE VIE, APPORTEZ-LES EN DÉCHETTERIE !!!



DÉCHETTERIE DE St JEAN DE SIXT

HORAIRE D'OUVERTURE
du lundi au vendredi :
13h30 - 18h00

le samedi :
8h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00

dimanche et jours fériés :
fermé

CCVT
Service Environnement
4 rue du Pré de Foire
74 230 THÔNES
04 50 32 17 35

QUE FAIRE DES GROS CARTONS BRUNS ?

Ces emballages, souvent volumineux, se recyclent parfaitement... s'ils sont triés correctement !



2 solutions pour les gros cartons :

- tout simplement les déposer en déchetterie où une benne spéciale leur est réservée.



- découpés et pliés, ils peuvent rejoindre les emballages recyclables dans le conteneur jaune.



LES RECYCLABLES

NON RECYCLABLES

LE VERRE

UNIQUEMENT

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX



CONTENEUR VERT



La vaisselle et les bouchons ne sont pas recyclables !



LES EMBALLAGES

- PAPIER / CARTON



- ALUMINIUM et ACIER



- PLASTIQUE : uniquement bouteilles et flacons



CONTENEUR JAUNE



LES AUTRES DÉCHETS MENAGERS CONTENEUR MARRON



INTERDIT



GRAVATS



APPAREILS ÉLECTRIQUES et ÉLECTRONIQUES



PRODUITS CHIMIQUES



DÉCHETS VERTS

↓
Déchetterie

Une question, une remarque, un conseil :

LA LIGNE DU TRI

04 50 32 17 35